PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 11 DÉCEMBRE 2025

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 11 décembre 2025, 19 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Gaétan Fortin, maire.

L'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires et du Plan Triennal d'Immobilisations
Madame Brigitte Garceau, directrice générale, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 et le Plan Triennal d'Immobilisations 2026 – 2027 – 2028.

2025-12-311 Adoption des prévisions budgétaires 2026 –
Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 tel que déposées et qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2025-12-312 Adoption du Plan triennal d'Immobilisations –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le Plan Triennal d'Immobilisations 2026 – 2027 – 2028 tel que déposé tel qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2025-12-313 Levée de l'assemblée –
Il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h09 heures.

Je, Gaétan Fortin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaétan Fortin	Brigitte Garceau
Maire	Greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 11 décembre 2025, 19 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2025-12-311
Adoption des prévisions budgétaire 2026

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 tel que déposées et qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 11e jour de décembre 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 17 décembre 2025

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 11 décembre 2025, 19 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2025-12-312
Adoption du Plan triennal d'Immobilisations

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le Plan Triennal d'Immobilisations 2026 – 2027 – 2028 tel que déposé tel qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 11e jour de décembre 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 17 décembre 2025

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière